

### La facturation :

La facture est établie et remise mensuellement à terme échu.

Tout repas commandé est dû sauf situation de force majeure, par exemple: hospitalisation urgente...

### Les tarifs:

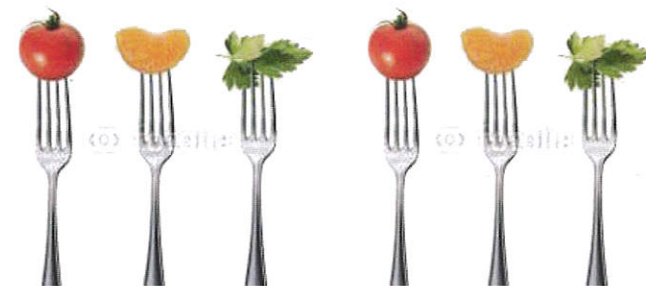
Les tarifs sont dégressifs selon le nombre de portage de repas par semaine

### L'offre de service pour le soutien à domicile:

- portage de repas à domicile;
- repas retiré directement à l'EHPAD Ermitage;
- repas pris dans le restaurant de l'EHPAD.



# Portage de repas à domicile



## CCAS MOUTIERS LES MAUXFAITS

### EHPAD ERMITAGE

7 Rue de l'Ermitage

Bp 15

85540 MOUTIERS LES MAUXFAITS

Tél. 02.51.98.91.08

Mail. ehpadmoutiers85@orange.fr

L'EHPAD Ermitage est à votre disposition pour toute information complémentaire sur le service de portage de repas à domicile.



Centre communal d'action sociale  
**MOUTIERS LES MAUXFAITS**  
**EHPAD ERMITAGE**  
Service de portage de repas





### Les critères pour bénéficier du portage de repas:

- Pour bénéficier du portage de repas à domicile, les personnes doivent:
  - exprimer une demande auprès de l'EHPAD;
  - avoir 60 ans et/ou déclarer une fragilité;
  - résider à Moutiers les Mauxfaits ou dans les communes environnantes.

Un contrat et un plan d'intervention sont établis lors de la mise en place du service.



### L'Hygiène:

- Les repas sont élaborés et distribués suivant la Norme HACCP en vigueur.

### Les repas:

- Les repas sont élaborés avec une diététicienne de façon à obtenir un équilibre nutritionnel.
- Le déjeuner est composé:
  - d'un potage de septembre à juin
  - d'une entrée
  - d'un plat garni
  - d'un laitage
  - d'un fruit
  - de pain (ou biscotte, ou pain de mie...)
- Un choix de produits de remplacement est également possible.

### Fabrication et conservation des repas:

Les repas sont confectionnés au sein de la cuisine de l'EHPAD Ermitage.

Les repas sont préparés le jour même de la Livraison.

Les repas sont maintenus à température pour être livrés en liaison chaude.

Le bénéficiaire doit disposer d'un four micro-ondes en bon état de fonctionnement.

Les repas livrés doivent obligatoirement être consommés le jour même de sa livraison.

Tout plat non utilisé dans la journée doit être jeté.

Aucun plat ne doit être congelé.

### Régimes:

Les repas sont élaborés selon les régimes et les besoins des bénéficiaires.



### Livraison des repas:

- Les repas sont livrables:
  - tous les jours du lundi au dimanche et jours fériés;
  - entre 11h45 et 13h15.
- Les bénéficiaires peuvent demander une livraison pour les repas:
  - tous les midis ;
  - selon le nombre de jours souhaités (1 à 7);
  - pour une personne ou un couple.

Le bénéficiaire peut modifier, même ponctuellement sur simple appel téléphonique ou demande auprès de l'agent, sa commande de repas.